



CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu de la
Séance du lundi 28 avril 2014

PRESENTATION DES DOCUMENTS BUDGETAIRES VOTES LE 18 MARS 2014

Le Maire présente au Conseil Municipal les documents budgétaires votés en mars, pour information.

INDEMNITES MAIRE ET ADJOINTS

Le Conseil Municipal vote l'indemnité du Maire et celle des Adjointes.

TRANSFERT EXCEDENT BUDGETAIRE DU BUDGET ANNEXE A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ARVAN

Le Conseil Municipal accepte de verser une partie de l'excédent du Budget de l'Eau à la Communauté de Communes de l'Arvan.

PROCES-VERBAL DE TRANSFERT DES BIENS EAU POTABLE A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ARVAN

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de mise à disposition des biens du Service de l'Eau à la Communauté de Communes de l'Arvan, et autorise Monsieur le Maire à le signer.

ANALYSE FINANCIERE

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à solliciter une analyse financière pour la Commune auprès de l'ASADAC.

DEMANDE DE L'OFFICE DE TOURISME

Le Conseil Municipal accepte d'accorder une aide technique à l'Office de Tourisme Les Bottières pour l'évènement « Rencontre Emotion Automobiles » des 5 et 6 juillet 2014, mais exprime un avis défavorable à l'attribution d'une subvention pour cette animation

Saint-Pancrace, le 29 avril 2014

Le Maire,